



## Communiqué de presse

Paris, le 22 mars 2005

### La loi sur l'eau : le gouvernement ne se mouille pas, l'environnement et les particuliers trinquent

**Face à une proposition de loi sur l'eau inacceptable, le collectif d'associations<sup>1</sup> les plus concernées, représentant près de 2 millions de membres, dénonce.** « Le gouvernement propose, les lobbies hydroélectriques et agrochimiques disposent ». Cet adage aurait-il inspiré la rédaction de l'actuel projet de loi sur l'eau qui acte des régressions majeures ? Car une fois de plus, les politiques noient le poisson dans des déclarations sans suite, et ce sont notre porte-monnaie, notre santé et celle de la nature qui vont toucher le fond ! Le sénat, qui examinera le texte début avril, va-t-il cautionner l'inacceptable ?

**Contre la pollution par les pesticides et les engrais, le projet de loi sur l'eau met un pansement sur une jambe de bois.** En effet, la redevance qui s'applique aux pesticides est limitée à certains usages, et son taux maximum a même été abaissé. De plus, aucune redevance sur les engrais n'est prévue. Ce projet ne pénalise donc pas les plus gros pollueurs.

Pourtant, on déverse chaque année en France des millions de tonnes de ces produits, qui contaminent de plus en plus les eaux de surface et les eaux souterraines ! Or, certains pesticides sont des perturbateurs hormonaux, parfois cancérigènes et mortels pour les abeilles et les amphibiens entre autres. Les nitrates, quant à eux, provoquent des marées vertes qui étouffent nos côtes et nuisent au tourisme et à la qualité des coquillages comestibles, ce qui s'ajoute à leur impact sur la santé. Le bilan social, écologique et économique est édifiant !

**Sur le gaspillage de l'eau, le projet de loi ferme les yeux alors que cette ressource manque de plus en plus en été. Le projet accorde toujours une eau quasi gratuite à l'agriculture intensive irriguée et fait toujours payer le prix fort aux particuliers.** Alors que l'irrigation consomme près de 70 % de l'eau en France, plus de 80 % des redevances sur l'eau sont payés par les ménages !

Et au lieu d'économiser cette ressource, on utilise toujours des techniques d'irrigation inefficaces, on construit de nouveaux barrages-réservoirs pour la gaspiller encore plus, tout en imposant des restrictions aux particuliers. Les nappes phréatiques et les sols deviennent salés et inutilisables, tandis que les milieux naturels s'assèchent en dépit de leur rôle reconnu dans l'épuration, le stockage et la lutte contre les inondations. N'a-t-on pas estimé les services rendus par les zones humides en Europe à 225 millions d'euros par an (WWF 2004) ?

**Alors que des règles strictes seraient nécessaires pour limiter l'impact environnemental des barrages, le projet de loi les assouplit.** Par exemple, la notion de débit minimal après un barrage - absolument indispensable pour la vie des milieux naturels, mais aussi pour le rôle d'auto-épuration des cours d'eau, et le refroidissement des centrales - disparaît purement et simplement dans le projet de loi !!!

Le gouvernement a-t-il oublié que le Parlement a voté la charte de l'environnement, qui stipule que "chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé" et que "toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement dans les conditions définies par la loi" ? A-t-il aussi oublié que la Directive cadre sur l'eau impose de ne pas dégrader l'état actuel des eaux et d'atteindre leur bon état en 2015 ?

Le particulier, lui, sera pénalisé par ce projet de loi. Risques pour sa santé et celle de ses enfants, augmentation de sa facture d'eau et de ses impôts pour payer la dépollution de l'eau et les amendes de la France pour non respect des directives européennes, dégradation de son cadre de vie avec des rivières de plus en plus inertes et polluées...

Alors que nous célébrons aujourd'hui la **Journée mondiale de l'eau**, le collectif associatif demande que les politiques se mouillent en votant une loi ambitieuse. Plus globalement, il faut faire payer ceux qui dégradent l'environnement, au profit de ceux qui adoptent des bonnes pratiques !

**Contact presse :** Béatrice Jouenne – Tél. : 01 55 25 84 70 – [bjouenne@wwf.fr](mailto:bjouenne@wwf.fr)

Position du Collectif sur le projet de loi sur l'eau disponible sur <http://www.wwf.fr/espaces/presse.php>

<sup>1</sup> Anper-Tos, Eaux et Rivières de Bretagne, la fédération française de canoë-kayak, la LPO, la SNPN, l'UNPF, le WWF